



Plainte etrange etrange pour 9 euros

Par **francois78**, le **24/10/2008** à **13:34**

Bonjour , voici ma question ; un officier de police vient a mon domicile , me deposer une convocation , car a la precedente je ne mis suis pas rendu (j etais hospitaliser et les est prevenus) et me dit demain vous venez ! , je lui dit impossible j ai d autres examens a effectuer ! il me reponds si vous ne venez pas je casse votre porte et vous passe les "bracelets" je lui demande donc les faits qui me sont reprochés ? et il me reponds : vous avez vendu un mixer d occasion (vendu 9 € hors frais de port) il y a 2 ans suite a l annonce que vous avez placer dans les journeaux , et ce monsieur a deposer plainte car vous avez encaisser sont cheque sans lui renvoyer l article ! je lui dit que je l ai bien envoyer et ce ne suis pas fautif si la poste a perdu le colis , et me reponds je ne vous croit pas et vous risquer 5 ans de prison !!!! , ma questions est : je pense que le policier y va au coup de poker (meme quasi sur) je ne comprends meme pas comment une t-elle plainte peut etre valider ! je precise mon casier et vierge et je suis inconnu des services de police , et si ce monsieur n a pas reçu sont article il pouvait pas me le dire , au-lieu de deposer plainte pour rien !

Qui a un avis sur cette affaire bebette ? merci .

Par **Tisuisse**, le **24/10/2008** à **14:50**

Bonjour,

Etes-vous sûr que c'est bien un officier de police ? Vous a-t'il montré sa carte ? vous a-t'il donné une convocation écrite ? Qu'y a-t'il d'écrit sur cette convocation ? Le motif de la convocation ? Quel est le service émetteur qui figure sur l'en-tête ? Y a-t'il le nom du

signataire et son grade ?

Merci de nous renseigner sur ces points.

Par **abdel71100**, le **24/10/2008** à **15:34**

bonjour! faut savoir qu'une plainte il n'y a pas de limite de temps pour la déposée aussi dans votre affaire c'est une question de confiance maintenant vous dite lui avoir envoyé! alors il vous suffit de prouver! car comme tout envoi vous devez avoir un reçu enregistré essayer de le trouver

Par **francois78**, le **24/10/2008** à **17:31**

rebonjour oui avec du mal il ma presenter sa carte , oui le motif et indiquer et ma egalement expliquer ce qui m etait reprochée , pour l envoi je ne c est plus si envoi en colissimo ou mode coli-eco , pour sont grade je ne le connais pas , le services emetteur est indiquer .